

Réf: Dossier N° : 55544

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « DIALLO TRAVAUX CONSTRUCTION INDUSTRIELLE » en abrégé «DTCI »

Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI EN FACE DE L'HOPITAL
 GENERAL, 13 BP 474 ABIDJAN 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 16 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « DIALLO TRAVAUX CONSTRUCTION INDUSTRIELLE » en abrégé «DTCI ».

Objet: Travaux de maintenance et de constructions industrielles, Import-export de véhicule, négoce, pièces détachées et industrielles, Fournitures de bureaux, informatiques et accessoires informatiques, matériels électriques, industrielles et pneumatiques , Distribution, Commerce Général, Vente en Gros et détails, Transport, construction bâtiment et travaux publics-génie civil, Entreposage en magasinage des divers produits, Représentation commerciale, Et divers, Prise des parts d'action crédits Mobilier ou Immobilier et autres

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI EN FACE DE L'HOPITAL
 GENERAL, 13 BP 474 ABIDJAN 13

GERANT: Monsieur DIALLO ADAMA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27031 du 16/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24340 du 16/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

